

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue 25 Mai n. 67.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patucons par mois.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE, ou on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

ALMANACH FRANCAIS.

Dimanche. 9. — Prise d'Ettingen (Allemagne) par le général Moreau 1796.

MONTEVIDEO.

REMARQUE IMPORTANTE.

Il y a aujourd'hui DOUZE jours qu'Oribe a assuré qu'il serait dans QUINZE jours à Montevideo.

A NOS COMPATRIOTES.

Tous les Français sont convoqués pour lundi, 10 juillet, à 1 heure précise, pour entendre la lecture de l'adresse du commerce français et des pièces à l'appui révisées.

Nous n'avons pas besoin de rappeler à nos compatriotes que ces pièces sont le répertoire de nos griefs et la justification de notre conduite. (Salon du Jardin.)

Nous croyons que c'est par un oubli involontaire que le Constitucional et le Nacional n'ont point parlé, dans ces derniers jours, de la conduite de la Legion-Française, dans la sortie du 5 juillet. Le Patriote Français ne néglige aucune occasion de rendre justice à la bravoure des troupes orientales : nous serions étonnés qu'il n'y eut pas reciprocité.

C'est par erreur qu'en tête du feuilleton d'hier, j'ai employé le mot Rectification.

Je dois aux personnes intéressées dans la déclaration que j'ai faite, ainsi qu'à moi-même, de dire que le seul terme à employer était :

Retraction, qui est toute dans ma pensée.

A. DELACOUR.

FEUILLETON.

UNE HAINE A BORD.

NOUVELLE MARITIME.

I.

UNE ANCIENNE CONNAISSANCE.

(Suite.)

Parmi les passagers à qui la chute des mâts de perroquet avait donné une panique, personne ne trouva cette punition trop sévère. Grâce à quelques mots perfidement lancés par Fargeolles et innocemment colportés par Mme de la Rizière, il leur parut constant que Jules était un mauvais officier. Antonine recueillit plusieurs méchants propos ; elle seule se doutait de la vérité ; malheureusement, il ne lui appartenait pas de prendre la défense du jeune enseigne.

Papillon, le mousse de Jules, rapporta quelques paroles du même genre à Gaussard, le gabier de beaupré :

NOUVELLES.

D. José de Bejar est nommé ministre des finances, par suite de la démission de M. Muñoz.

— Une gazette de Londres, dérobée à la salle du Commerce, contenait une longue lettre, datée de Buenos-Ayres, où se trouvaient des détails sur un plan qui échoua, à l'époque de la dernière entrée dans cette capitale du général Rivera. Les bases principales de ce plan étaient : l'entrée dans cette capitale des forces rosistes, une amnistie pour tous, excepté pour le général Rivera, et ses principaux partisans, Orientaux et Argentins ; la nomination d'une junte provisoire, qui eut choisi Oribe pour chef provisoire de la nation.

COMMERCE D'EXPORTATION DU PORT DE MONTEVIDEO, EN 1842.

(Suite.)

EXPORTATION POUR LA FRANCE.

1840.

Cent douze mille, quatre cent quatre-vingt-dix cornes, quarante-huit arrobes de graisse, cent vingt-six mille, cinq cent vingt-cinq cuirs secs, soixante-douze mille, cinq cent cinq cuirs sales, deux tonneaux d'os, vingt mille, trois cent quatre-vingts arrobes de crins, mille, quatre cent quatre-vingt-quatre quintaux de petits

— Tas de paysans ! s'écria le matelot, pour trois allumettes cassées, ils vous jugent un homme. Je connais ton maître, Papillon, c'est un marin fini, je l'ai vu sur la Victorieuse vous faire valser la barque comme une poupée de six liards. Il n'y en a pas un à bord qui vous aurait rétabli le navire sous toutes voiles en une heure et demie, comme il l'a fait l'autre soir. Mais des bourgeois et des troupiers, ça parle !

Le fait est que, depuis la rupture des trois mâts de perroquet, loin d'avoir baissé dans l'estime de l'équipage. Jules y avait grandi. C'était du reste l'officier de prédilection du gaillard d'avant, qui maudissait Face-de-Fer, tremblait devant le second et ressentait une crainte respectueuse au seul aspect du vieux capitaine de frégate. Franc-Cœur était populaire, on le connaissait depuis plus longtemps, et son aménité de caractère lui avait conquis l'affection des subordonnés. Pendant ses arrêts il reçut quelques visites dans sa cabine ; M. de la Rizière entre autres vint le voir, et même Antonine accompagna plusieurs fois son père. Ce fut une consolation bien douce pour le prisonnier que d'entrevoir ainsi celle qu'il aimait, il ne pouvait lui dire tout ce qui s'était passé, mais le cœur devinait ce que la bouche devait taire.

Quand les arrêts furent levés, la jeune fille, laissant sa mère au bras de Fargeolles, se rapprocha plus souvent de son père et la fin de la traversée offrit encore à Jules quelques heures de délicieuses causeries. Mais elles étaient

cuirs, seize mille, cent soixante arrobes de laine, mille, deux cent neuf cuirs de chevaux, deux cent quatre-vingt-six cuirs de veaux, trois mille, neuf cent soixante trois arrobes de suif, mille, neuf cent cinquante-quatre livres de plumes d'Autruches, cinquante douzaines de peaux de moutons.

Valeur du total : un million, quatre-vingt-quinze mille, six cent cinquante piastres, ci . . . 1,095,650
Valeur en 1838 501,290

Différence en faveur de la France 594,360
Valeur en 1839 1,334,656
" en 1840 1,095,650

Différence en baisse pour la France \$239,006
La baisse (1840) pour l'Angleterre est de \$. 320,010
La baisse pour pour l'Angleterre dépasse celle de la France de 81,010 piastres.
1841.

EXPORTATIONS POUR L'ANGLETERRE.

Trois cent quarante deux mille quatre cent soixant quatre cuirs salés, vingt mille, sept cent soixante et onze cuirs secs, cent quatre-vingt-cinq mille, sept cent quatre-vingt-dix sept arrobes de graisse, treize mille, six cent huit arrobes de crin, quarante-sept mille, cent quatre-vingt-huit cuirs de chevaux, quatre

fréquemment interrompues par la créole, que son assidu chevalier excitait à une défiance croissante.

Malgré la scène qui aurait dû, d'après les usages ordinaires, amener une trêve avant le combat, malgré les provocations franchement faites et acceptées, la guerre continuait avec acharnement. Fargeolles y développait son infernale habileté. La présence d'Antonine et son affectueuse prévenance ne pouvaient cicatriser toutes les blessures qu'il faisait sans cesse à l'amour-propre, aux goûts, à la dignité, à l'amour même de Jules. Le bourreau ne laissait pas échapper une occasion, et les occasions de ce genre sont innombrables dans la vie de bord.

Enfin l'on arriva à St Denis de Bourbon, les passagers furent débarqués.

A peine Antonine eut-elle quitté le navire avec sa famille, que Jules fit remettre à Fargeolles un petit billet dans lequel il lui demandait un rendez-vous pour le soir même, sur le gaillard d'arrière.

Fargeolles écrivit au bas : "A onze heures précises." Et le lui renvoya aussitôt.

Quand onze heures du soir sonnèrent, la baie de Saint-Denis de Bourbon était plongée dans un profond sommeil ; Emile Fargeolles et Jules Renaud se rencontrèrent sur le pont de la corvette de charge ; ils restèrent quelques instants l'un vis-à-vis de l'autre sans rompre le silence.

— Est-ce une mystification, monsieur ? dit en fin le premier ; vous m'avez demandé un rendez-vous, m'y voici : qu'avez-vous à me dire ?

cent quarante-sept mille, cent quatre-vingt-dix-sept cornes, deux mille, cinq cent quarante-huit tonneaux d'os, vingt-quatre mille, quatre cent soixante arrobes de laine, dix-huit mille, cent quatre-vingt-quatre cuirs de veaux et de poulains, mille, cinq cent quarante-sept douzaines de peaux de loutres, cent tonneaux de cendre, mille, huit cent vingt-six quintaux de petits cuirs, neuf cent soixante-cinq arrobes de suif, mille, deux cents cuirs de veaux, trois mille, huit cent vingt arrobes d'huile de juments, quatre-vingt-treize douzaines de cuirs de fœtus.

Valeur du totale : un million, neuf cent quatre-vingt - douze mille, quatre cent quarante-neuf piastres, ci : 1,992,449
Valeur en 1840 2,208,902
en 1841 1,992,449

Différence en baisse pour l'Angleterre 206,453
Baisse en 1840 320,016

Total de la baisse en deux ans 526,469

EXPORTATIONS POUR LA FRANCE.

Cent trente-deux mille, deux cent soixante-douze cuirs salés, cent six mille, six cent sept cuirs secs, treize mille, quatre cent quatre-vingt-huit arrobes de crin, trente cuirs de chevaux, deux cent cinquante-cinq mille, quatre-vingt et une cornes, cinquante-trois tonneaux d'os, vingt-cinq mille, trois cent vingt arrobes de laine, huit cents cuirs de veaux et de poulaines, mille, cent vingt-deux quintaux de petits cuirs, sept mille, sept cent soixante-dix-huit arrobes de suif, cent et une douzaines de cuirs de fœtus, trois cent soixante-cinq peaux de moutons, deux cent vingt livres de plumes d'autruches.

Valeur du total : neuf cent soixante-dix-huit mille, cinq cent

quatre-vingt-quatorze piastres, ci 978,594
Valeur en 1840 1,095,650
en 1841 978,594
Différence en baisse pour la France 119,056
Baisse en 1840 239,006
Baisse pour la France en deux ans. 356,062
Id. pour l'Angleterre 526,469
Différence en faveur de la France 170,407
1842.

EXPORTATIONS POUR L'ANGLETERRE.

Trois cent quatre-vingt-dix-sept mille, trois cent vingt-trois cuirs salés, quatre-vingt mille, sept cent quinze cuirs secs, cinquante et un mille trois cent trente-cinq cuirs de chevaux, cinquante-sept mille, cent cinquante-neuf cuirs de veaux, cent onze mille, trois cent soixante-sept arrobes de graisse, quatre mille, soixante-trois tonneaux d'os, deux mille, deux cent dix arrobes d'huile de juments, huit mille, cinq cent seize arrobes de crin, trois cent vingt-six mille, quatre cents cornes, dix-sept mille, huit cent quatre-vingts arrobes de laine, cinq cent quarante-huit douzaine de cuirs de moutons, deux mille, sept cent trente-sept quintaux de petits cuirs, mille, cent neuf tonneaux de cendre, trois cent vingt quintaux de viande salée, deux mille, quarante arrobes de suif, cent cinq douzaines de cuirs de fœtus.

Valeur du total : deux millions, trois cent cinquante-six mille, cinq cent soixante-cinq piastres, ci . 2,356,565
Valeur en 1841 1,992,449

Hausse en faveur de l'Angleterre 364,116

EXPORTATION POUR LA FRANCE.

Cent quarante neuf mille, huit cent soixante-cuir sales, cent quarante-neuf mille, sept cent soixante-cinq cuirs secs, cinq cent quatre-vingt-cinq cuirs de chevaux, vingt-cinq mille, cinq cent dix cuirs de veaux, deux cent huit tonneaux d'os, seize mille, cent soixante-huit arrobes de crin, deux cent vingt-huit mille,

ployé dont il était facile de se faire un ami en employant à son égard un ton de familiarité de mauvais goût. Et c'est ainsi que, ne trouvant de sympathie dans personne, Fargeolles avait jugé à propos de se faire au moins un partisan de ce fonctionnaire, quelque insignifiant qu'il fût.

—Bonsoir, fiston, dit l'officier en entrant. Ouvrons l'œil, voici papa Gâteau qui vient vous voir.

—Laissez-moi donc dormir, je vous en prie, dit avec humeur le malheureux écrivain reveillé en sursaut.

—Pas du tout, agent comptable ; j'ai à vous compter un compte comme vous n'en comptez pas habituellement sur vos livres de comptes.

—Toujours farceur, dit le commissaire, à demi rasséréné par cet exécrable jeu de mots.

Après un feu roulant de grossières facéties dont nous ferons grâce à nos lecteurs et qui achevèrent de remettre le vieil employé en belle humeur, Fargeolles, pour être plus sûr du consentement du pauvre homme, présenta l'affaire sous un jour plaisant. Il s'agissait, disait-il, d'un duel pour rire : on s'armerait de sabres d'abordage ; on irait se réconcilier tout près de l'habitation de M. de Rizière, qui offrirait inévitablement un excellent déjeuner aux combattants et à leurs seconds.

—C'est donc un défi à la fourchette ? dit alors l'écrivain, qui tenait aussi à faire sa petite pointe.

cent quatre-vingts cornes, trente-deux mille, huit cents arrobes de laine, mille, cent soixante et douze arrobes de laine, mille, cent quarante quatre quintaux de petits cuirs, cinq mille, deux cent vingt-quatre arrobes de suif, cent vingt cinq douzaines de cuirs de fœtus, deux mille, trois cent quatre-vingts livres de plumes d'autruches, huit cent cinquante huit douzaines de peaux de loutres.

Valeur du total : un million, deux cent vingt-quatre mille, huit cent soixante et onze piastres, ci 1,224,871
Valeur en 1841 978,594

Hausse en faveur de la France 256,377
Id. de l'Angleterre 364,116

L'Angleterre avait perdu plus, elle a recouvré plus ; il y a compensation.

[La suite au prochain numéro.]
A. DELACOUR.

BENEDICTION

DES DRAPEAUX DE LA LEGION FRANÇAISE ET DE LA LEGION ITALIENNE.

Nous n'avions pas annoncé hier à nos lecteurs la bénédiction des drapeaux de la Légion Française et de la Légion Italienne, parce que, par une erreur d'un aide de camp, M. le colonel de la Légion Française a été averti, hier matin seulement, que la cérémonie aurait lieu. Si nous avons reçu du gouvernement oriental la même communication que le *Constitucional* et le *Nacional*, une équivoque malencontreuse eut été évitée.

La cérémonie était simple, religieuse et calme. Le souvenir des blessures de nos camarades était profondément gravé dans tous les cœurs : notre enthousiasme devait être et a été grave.

Un autel était dressé sous le portail de l'église de la Matriz : sur cet autel étaient déposés le drapeau de la Légion Française, qui, surmonté de l'aigle impériale nous rappelait tant de glorieuses batailles, et le drapeau de la jeune Italie, noir, avec un vésuve au milieu.

La charitable épouse de l'illustre général D. Fructoso Rivera, et M. le président de la république, D. Suarez étaient les parrains.

M. le ministre de l'intérieur et des affaires étrangères, D. Santiago Vasquez, et le nouveau ministre des finances, D. José Bejar, assistaient à la cérémonie.

On a remarqué l'absence de M. le ministre de la guerre et de la marine D. Melchor Pacheco y Obes ; on a parfaitement compris que les occupations actives du ministère qui lui est confié ou des motifs de santé avaient pu seuls

Fargeolles, sans entrer dans plus de détails, sortit de la chambre et se dirigea vers la sienne quand il fut accosté par Desbagues, que son adversaire lui envoyait. Comme l'élève lui demandait quel était son témoin, il lui indiqua la porte du commissaire.

Alors eut lieu une scène des plus singulières : Desbagues remplissait sa mission avec le sérieux convenable ; l'agent comptable s'entêtait à faire sans cesse allusion au déjeuner et à l'habitation de M. de Rizière. L'élève demanda enfin quelles étaient les armes choisies par Fargeolles.

—C'est le sabre d'abordage, répondit l'écrivain ; il paraît que la farce sera excellente et que M. de la Rizière...

—Que dites vous donc ? s'écria Desbagues impatienté. Le sabre d'abordage ? mais ça n'a pas de sens, on ne se bat pas au sabre d'abordage ! Et puis, que vient faire ici M. de la Rizière ?

—Et le déjeuner dit l'agent comptable en s'efforçant de donner à son accent une expression de finesse.

—Quel déjeuner ?

—Le déjeuner de réconciliation.

—De réconciliation ! répéta l'élève. Il s'agit, monsieur, d'un duel sérieux après de graves insultes. Ne vous moquez pas de moi, je vous prie !

—Je ne me moque jamais de personne, monsieur, Desbagues, dit amicalement le commissaire, mais croyez vous

—Vous le savez, ce me semble, répondit Jules. Vous m'avez calomnié, je vous ai insulté ; nous pouvons aller à terre demain matin ; je tiens à connaître vos armes et déterminer le lieu et l'heure.

—Ah ! ah ! il s'agit de notre prétendu duel : je supposais que votre prudence ordinaire...

—Pas d'injures inutiles ! nous sommes convenus de nous battre.

—Quand donc, s'il vous plaît ? demanda Fargeolles.

—A quoi bon cette question ? Vous ne pouvez cette fois me prendre dans un piège ; il n'y a plus ici d'oreilles indiscretes.

—Si ce n'est les vôtres, interrompit Fargeolles en ricanant.

—Je ne m'emporterai pas, monsieur, j'ai fait provision de sang-froid pour aujourd'hui, et pour demain !

—Il serait plaisant que monsieur s'emportât après m'avoir dérangé pour rien. Envoyez-moi votre témoin, je lui dirai qui est le mien ; ils s'entendront ensemble.

Insolent ! murmura Jules, et il se dirigea vers la dunette afin d'inviter à lui servir de second l'élève de marine Desbagues qui était de quart en ce moment.

Fargeolles se mit à siffler entre ses dents et descendit. Au lieu de rentrer dans sa cabine, il ouvrit brusquement la porte du pacifique commissaire de la corvette, vieil em-

l'empêcher d'honorer de sa présence l'accomplissement de cet acte solennel.

M. le président de la République tenait le drapeau de la Légion Française, et M. le ministre D. Santiago Vasquez le drapeau de la Légion Italienne.

Lorsque les drapeaux eurent reçu la consécration divine, M. l'abbé Dessombres, aumônier de la Légion Française qui venait de les bénir, a prononcé les paroles suivantes, qui nous paraissent résumer le caractère de la cérémonie d'hier :

DISCOURS DE L'ABBE DESOMBRES.

Chers compatriotes,

«Le Tout Puissant, qui pèse dans une balance toutes les nations du monde, voit et favorise les luttres de celles qui ont pour mobile et pour but la conquête ou la défense des droits et du bonheur de l'humanité, le triomphe de la raison et de la justice. C'est là le parfait accomplissement des lois divines et humaines. Il convient donc d'implorer ici le ciel en le suppliant de répandre ses bénédictions sur ce drapeau et sur les armes qui doivent le suivre. La religion vient de les consacrer par son concours : la main du Très Haut les protégera. Des hordes accoutumées à tremper leurs mains impures dans le sang de nos frères proclament en votre présence la profanation de toutes les lois de tous les droits. Dans leur sauvage fureur ils nous menacent, ils brandissent leurs coutelas sur nos têtes. Ces hordes sont à nos portes. Vos cœurs tout français en ont frémi !!! Il ne m'appartient pas de vous exhorter au courage, je sais d'ailleurs à qui je parle ; que, s'il fallait exciter votre ardeur, votre enthousiasme, quel langage pourrait mieux le faire que l'aspect de cet emblème, de ces couleurs immortelles ? Emblème d'épouvante, de mort, de destruction certaine pour les ennemis qui osent le regarder ; emblème de civilisation, d'humanité, de fraternité, de justice pour les peuples opprimés qui l'implorent. Il n'est pas de français qui ne le comprennent. Je n'ai pas besoin de vous rappeler ici que de ce drapeau sont parties les foudres qui ont fait trembler les antiques pyramides, et tous les trônes du monde avec leurs tyrans ; qu'il a volé de victoire en victoire, du Tibre au Tage, des bords du Nil au Volga.

L'œuvre que vous vous préparez à accomplir est glorieuse, grande, sublime, sans exemple peut être dans les annales des nations. Déjà les peuples des deux hémisphères, et surtout la France vous contemplent, et l'histoire, je le pressens, vous prépare des pages que ne dédaigneront pas celles où sont gravé à jamais nos triomphes précédents. Les ombres des héros qui déployèrent ces couleurs avec une gloire sans égale sur toutes les nations, en les voyant aujourd'hui flotter dans vos mains, se réjouiront dans leur sphère d'immortalité, et se répéteront : ce sont bien là nos enfants.»

qu'il y a quelque chose de sérieux dans tout ceci ?

—C'est très sérieux, je vous le répète et je ne comprends pas qu'on parle de sabres d'abordage.

—Grand Dieu ! serait-il vrai ? mais je n'entends point jouer le rôle de témoin dans une affaire véritable.

—A la question, s'il vous plaît. Si vous ne voulez plus être le second de Fargeolles, expliquez-vous-en avec lui. Quant à moi, je tiens à savoir s'il a été parlé de quelque autre arme que de sabres d'abordage.

—D'aucune autre, je vous le jure, dit piteusement le vieil employé.

—Alors, commissaire, je vous souhaite bien le bonsoir.

A cinq heures du matin, ce ne fut pas sans quelque étonnement que le lieutenant de vaisseau Labranche, officier en second de la Sévère, vit apparaître successivement Fargeolles, Jules Renaud, Desbagues, le commissaire et le chirurgien, qui vinrent tour à tour le saluer et le prévenir de leur intention d'aller aussitôt à terre. Toutefois il s'expliqua leur démarche par le désir de visiter sans retard le pays nouveau où ils étaient arrivés la veille, et comme M. de Kergal avait affranchi son état-major de l'obligation réglementaire de demander la permission de s'absenter, le lieutenant mit immédiatement un canot à leur disposition.

Après la bénédiction, l'état-major de la Légion Française et l'état-major de la Légion Italienne descendirent les marches du portail. Ils jurèrent, tous deux, à la voix de M. le colonel Thiébaut et du commandant Mancini, de défendre leurs drapeaux jusqu'à la mort.

Doña Bernardina de Rivera et M. le président de la République allèrent ensuite se placer avec M. le ministre des affaires étrangères et M. le ministre des finances au balcon du *Cabildo*. Les deux Légions Française et Italienne défilèrent alors sous leurs yeux.

Un aide-de-camp vint prévenir, après ce défilé, M. le colonel de la Légion Française et M. le commandant de la Légion Italienne qu'ils étaient invités à rendre une visite à M. le président de la République Orientale.

De nobles et sincères paroles furent échangées, et tout le corps d'officiers des deux Légions défila devant les illustres parrains des deux drapeaux.

Telle a été cette cérémonie, qu'on attendait depuis longtemps. Il nous reste à remercier Doña Bernardina de Rivera et M. le président de la République de leur glorieux et bienveillant patronnage. La bienfaisance et le patriotisme éprouvés se donnaient la main pour nous donner un témoignage éclatant de sympathie réelle.

A. DELACOUR.

FRANCE.

PARIS, 26 AVRIL.

La Chambre des Pairs a terminé aujourd'hui la discussion sur le recrutement militaire et a voté l'ensemble du projet au scrutin à la majorité de 92 contre 19.

Le gouvernement et la commission se sont mis d'accord pour modifier l'article 33 et pour combattre les divers amendements proposés dans cette séance, amendements que la Chambre a rejetés. La discussion n'a offert d'ailleurs qu'un médiocre intérêt.

Cette loi est certainement un progrès. Il convient de la juger par les principes généraux qu'elle pose, plus encore que par les moyens d'exécution, car se sont précisément les moyens d'exécution qu'il est à peu près impossible d'écrire dans une telle loi. L'effectif de l'armée étant soumis chaque année aux éventualités financières, ni la durée réelle du service, ni la meilleure organisation d'une réserve ne sauraient donc être formulées en articles.

Les dispositions essentielles de la loi sur le recrutement concernent : la durée du service, l'instruction militaire, et les remplacements. La durée du service a été portée à huit ans. Cette modification a réuni la presque unanimité des voix dans la Chambre des Pairs. Avec les huit ans, que tout le monde regarde comme suffisants, notre système n'en tient pas moins le juste milieu entre l'extrême de l'organisation prussienne, où tout le monde est soldat pendant quelques jours, et l'extrême des autres armées per-

A l'avant de cette embarcation se trouvait Papillon, qui y était descendu par ordre de Jules avec un sac où se trouvaient emballées les singulières armes choisies pour le combat. Jules et Desbagues portaient d'ailleurs l'épée au côté, mais Fargeolles avait affecté de se mettre en bourgeois. Cette circonstance ne l'empêcha pas de s'asseoir à la place d'honneur dans le canot, ou il ne fut pas dit une parole jusqu'au moment où l'on toucha terre.

Le commissaire, le plus vieux navigateur de la bande, connaissait Saint-Denis ; il servit de guide jusqu'au lieu désigné. Papillon, pliant sous le faix, suivit à quelques pas. Il faisait à peine jour ; la ville était encore silencieuse, la campagne déserte. L'habitation de M. Riziére s'élevait à peu de distance. Le chirurgien s'arrêta le premier, afin d'indiquer qu'il se regardait comme étranger à ce qui aurait lieu. Jules et Desbagues ne tardèrent pas à faire halte. Papillon les rejoignit et déposa son ballot à côté d'eux ; puis à un signe de son maître, il l'ouvrit et en tira deux sabres d'abordage que l'enseigne remit à l'élève en lui disant :

—Je vous fais faire aujourd'hui une corvée bien pénible, mon cher Desbagues, recevez encore une fois mes remerciements et mes excuses.

—C'est inutile, dit l'élève, j'ai accepté de grand cœur,

manentes, où le soldat est attaché au drapeau pendant la plus grande partie de sa vie. C'est en ce sens qu'il a été dit, dès le début de cette discussion, que la loi nouvelle, précieuse par quelques innovations utiles, n'avait pas l'importance d'un changement de système.

La loi de 1832, en laissant dans ses foyers la moitié de chaque contingent, et en appelant cette moitié : réserve, avait décrété une pure fiction. La loi nouvelle, beaucoup moins précise à cet égard, laissera au gouvernement toute latitude pour diminuer dans une proportion considérable l'effectif qui n'existait que sur le papier.

En ce qui touche les remplacements, la loi rendra plus rigoureux, mais aussi plus efficaces, les conditions des contrats de remplacement. Elle tend encore à favoriser dans une juste mesure les remplacements par d'anciens soldats. Le reste est l'affaire du gouvernement. C'est au gouvernement à se servir avec intelligence des pouvoirs qu'on lui donne, et à justifier la confiance dont il est nécessairement investi par la loi. Sous ces points de vue, la politique du ministère, le nom, les talents et les services de l'illustre maréchal qui dirige le département de la guerre sont des garanties que la France ne récusera pas.

Trois membres de la Chambre des Députés se sont inscrits aujourd'hui pour parler sur l'enquête électorale. MM. Gustave de Beaumont et de Tracy sont inscrits pour parler en faveur du rapport de la commission. M. de Gasparin s'est inscrit contre. On pense que le rapport, ainsi que les procès-verbaux et les pièces justificatives qui doivent l'accompagner, ne pourront être distribués à la Chambre avant lundi, 1er mai.

[Debats].

VARIETES.

LE PROBLEME.

On était au printemps de l'année 1583 ; Rome portait le deuil de Grégoire XIII, de ce même pape qui réforma le calendrier Julien et dont Montaigne parle dans son *Voyage transalpin*.

Aux descendants efféminés du peuple-roi, l'administration débonnaire de Grégoire XII laissait de sincères regrets.

Le conclave avait été ouvert, et son choix, comme l'on sait, tomba sur celui des prétendants qui paraissait avoir le moins de chances, sur le cardinal Montalto.

Il faut bien reconnaître le doigt du Saint-Esprit dans cette élection ; car rien n'était plus merveilleux que la destinée du nouveau pape, qui, de simple gardeur de porceaux, s'était élevé jusqu'au siège de Saint-Pierre, avec non moins de bonheur que le fameux Hildebrand, dont il allait faire revivre le génie et l'altière politique.

je ferai de mon mieux pour vous servir ainsi que vous l'entendez.

—Pas de concessions, vous le savez ; je ne rétracte rien, absolument rien, je n'accepte pas même de réparation ; il n'y a qu'une manière de vider cette affaire.

—Très bien ! dit Desbagues en serrant la main de Jules. Fargeolles et le commissaire avaient fait halte de leur côté.

—Vous tremblez comme une plume en temps de règlements de comptes, disait le premier à l'agent comptable. On reconnaît le plumitif. Tranquillisez-vous.

—Mais c'est que l'affaire tourne au tragique. Si j'avais su...

—Vous m'auriez abandonné peut-être ?

Le vieil écrivain se troubla et reprit d'une voix étouffée :

—Je n'ai pas dit cela. Mais...

—Calmez-vous donc, vous dis-je. Voici Desbagues qui vient en ambassade ; vous l'écoutez attentivement et viendrez me rapporter les excuses de Renaud ; je serai indulgent, j'ai envie d'être bon prince ce matin.

Fargeolles s'éloigna, Desbagues s'approcha du commissaire.

(La suite au prochain numéro.)

On sait aussi quel fut le désappointement des cardinaux qui l'avaient nommé, et comment ils furent émerveillés de trouver, au lieu d'un faible et podagre vieillard n'ayant plus qu'un souffle de vie, un maître plein de vigueur, de sante, et aussi absolu qu'un prince de l'Orient.

Ce pape (il n'est pas besoin de le nommer) était le célèbre Sixte-Quint.

Un soir le pape travaillait dans son cabinet; le vieux Giralomo, son majordome ou plutôt son ami, était seul auprès de lui, lorsque tout à coup un grand bruit se fit entendre. On distinguait des voix menaçantes et un cliquetis d'armes; un prélat entra d'un air effaré en s'écriant:

—Saint-Père, le comte Ranuccio Salimbini, eu accompagnant l'ambassadeur de Ferrare au palais, a rencontré dans la galerie l'architecte Fontana; une vive discussion s'est engagée entre eux; ils ont tiré leurs épées; mais l'intervention de la garde a fait cesser le combat.

—Est-il possible, répéta Sixte en courroux, est-il possible que sous mon règne on soulève le palais pontifical par le duel et l'assassinat? Je saurais punir les coupables; faites-les entrer.

Ranuccio et Fontana entrèrent accompagnés d'un officier; Fontana portait le bras en écharpe.

—Insensés! dit le pape d'une voix sévère, vous avez profané mon paai... vous méritez la mort... Quelle est la cause de votre dispute? Parlez le premier, comte Ranuccio!..

—Je traversais la galerie, répondit le comte d'un ton presque indifférent, lorsque ce misérable s'est jeté sur moi en m'accablant d'injures pour une chose insignifiante, et m'a forcé de mettre l'épée à la main pour ma défense personnelle.

—Une chose insignifiante! s'écria le jeune architecte qui ne put contenir plus long-temps son indignation, et depuis quand, seigneur comte, le rap et l'assassinat sont-ils chose insignifiante?

—Continuez! répliqua le saint père d'une voix dont le calme apparent faisait mal à l'âme; continuez, c'est à vous de parler, seigneur Fontana.

—Je me promenaïs hier soir avec ma fiancée, reprit l'architecte, près de la pyramide de Cestius, lorsque je fus assailli par trois inconnus qui cherchaient à enlever ma compagne; je me défendis comme l'eût fait tout homme de cœur à ma place; je regus un coup d'épée au bras, le bruit attira les passans; l'un de mes agresseurs fut arrêté, et je le reconnus pour le domestique du comte Ranuccio. En venant ce matin vous demander justice, j'ai rencontré le comte lui-même, qui m'a toisé d'un air ironique. Vous savez le reste:..

—La mort sur vous, comte! s'écria l'impétueux pontife; la mort sur vous qui avez outragé si indignement la morale publique; votre crime sera puni, comte Salimbini; vous êtes prisonnier; sortez à l'instant.

Le comte se retira la tête baissée, accompagné de deux cardinaux. Le jeune Fontana attendit la décision du saint-père à son égard avec une fermeté respectueuse. Il se fit un court instant de silence: après quoi Sixte s'exprima ainsi: "Jeune homme, vous avez commis une grave offense à la dignité pontificale; je ne puis vous faire grâce qu'à une seule condition: exécutez dans votre art une œuvre capable de faire oublier votre faute et de vous immortaliser:..

Dites, saint-père, que faut-il que fasse? demanda le jeune artiste avec enthousiasme; je me sens en état d'accomplir tout ce qu'un architecte peut entreprendre.

—Vous êtes un très hardi jeune homme, répliqua Sixte: connaissez-vous l'obélisque qui décorait jadis le cirque de Néron?

—Je le connais: il n'y a pas long-temps qu'il était encore enfoui dans les décombres: je l'ai fait débayer pour en prendre la mesure; il pèse au moins dix mille quintaux.

—Croyez-vous qu'il soit possible de le relever et de le faire transporter?

—Peut être, répondit le jeune homme après quelques instants de réflexion.

—Eh bien! reprit Sixte, allez! prenez vos mesures; relevez l'obélisque; faites le transporter sur la grande place devant l'église Saint-Pierre pour l'asseoir sur un piédestal de ving-quatre pieds de hauteur. Si vous venez

à bout de cette entreprise, je pardonnerai votre offense et de plus je vous récompenserai d'une manière digne de votre talent; dans le cas contraire, vous êtes perdu.

—Vous me donnerez les moyens d'exécuter cet ouvrage, demanda Fontana.

(La suite au prochain numéro.)

(Gazette du Havre.)

AVIS DIVERS

AVIS.

L'ex-commandant des Volontaires de la Liberté, prévient tous les individus ayant fait partie dudit corps, qu'il n'a pu jusqu'à ce moment recevoir la solde qui leur est due; mais que, pour éviter leurs réclamations, il les prévient par la même voie, du jour, du lieu ou de l'heure où ils devront se présenter pour recevoir ce qui leur est dû.

Le commandant,
Adre. Barrere.

VENTE.

On désirerait vendre à Buenos-Ayres l'établissement de serrurerie et armurerie de messieurs Richard et Demet, situé rue de la Fédération 'Plata, à 2 1/2. cuadre de la place de la Victoire.

On vendrait séparément l'atelier de serrurerie avec ses dépendances, ou bien les deux ensemble.

S'adresser à Montevideo, rue de los trenta y tres, au magasin de meubles, en face du café du Commerce.

Changement de domicile.

La lithographie de l'Etat, a transféré son domicile de la rue de las Cámaras à celle du 25 de Mayo, n. 221, au 1er étage de la maison de MM. Villards et Arnaud marchands tailleurs.

La protection que le gouvernement a daigné prêter à ce nouvel établissement est une preuve qu'il n'épargnera aucun soin pour satisfaire les personnes qui désireront l'occuper en tout ce qui concerne cette profession; soin, promptitude et prix modérés.

Changement de domicile.

Madame Mortet accoucheuse vient de transférer son domicile de la place de la Constitution à la rue du 25 Mai, n. 121, où est le magasin de MM. Villards et Arnaud marchands tailleurs.

Se alquila un cuarto de alto, con muebles ó sin ellos para hombre solo, con ventana en la calle del 25 de Mayo; en esta imprenta del Patriota frances darán razon.

On trouvera à l'imprimerie du Patriote réunis dans une feuille la Marseillaise, le Chant du Départ, le Veillons au salut de l'Empire et la Parisienne.

Une nourrice française dont le lait n'a que quinze jours, désire trouver un enfant pour nourrir chez elle. S'adresser à côté du café de l'Immortel, chez M. Jean Julien à la pasteria.

CHIEN PERDU.

Un chien de six mois, poil long et blanc oreilles rouges, le dessous du cou rasé. La personne qui le ramènera, rue du Cerrito n. 152 ou qui pourra donner connaissance de la personne qui le retient, recevra une bonne récompense.

Celui qui aurait un billard et voudrait le jouer avec tous les ustensiles nécessaires, peut s'adresser chez M. Mathieu, rue de Buenos-Ayres, n. 232 et 234.

AVIS.

On demande un gargon de café.
S'adresser au café Labastide au Moelle.

La lithographie de monsieur Gielis a repris toute son activité, sous la direction de la dame de la maison. en attendant que lui monsieur Gielis, puisse, libre par la cessation des affaires du pays, affaires auxquelles il donne tout son temps, reprendre les rênes de la maison.

Il a attaché à cette lithographie un jeune homme capable de faire toutes les écritures et dessins pour l'impression. Ainsi, les personnes qui voudront bien continuer de donner à cette maison le travail qu'elles auront à faire dans ce genre, peuvent s'y adresser, en confiance d'être servies avec toute la ponctualité possible, attendu que cette dame s'en occupera spécialement.

ARMES DE CHASSE ET DE GUERRE.

Nous nous empressons de prévenir les amateurs que nous avons vu, chez M. Domergue Coste aîné, maison Lavalleya, des fusils de chasse et de guerre, au moyen desquels on peut tirer 10 à 12 coups à la minute. Au moyen d'un procédé ingénieux, ces fusils qui se chargent par la culasse, se chargent comme les fusils ordinaires, dans le cas où l'on manquerait de cartouches.

Les prix de ces fusils ne sont pas plus élevés que ceux à système ordinaire.

AVIS IMPORTANT.

Maison d'éducation des demoiselles Lesueur, rue Sarandí, autrefois San Carlos, 96.

L'une de ces dames a l'honneur de prévenir les personnes qui désireraient apprendre la grammaire française et l'espagnole, l'arithmétique, la géographie, l'histoire etc., qu'elle peut disposer de quelques heures pour donner des leçons particulières à domicile ou chez elle. Les succès qu'obtiennent tous les jours les élèves de ces dames, dans leur institution, leur sont un sûr garant de la confiance qu'on voudra bien leur accorder, confiance qu'elles s'efforceront de mériter de plus en plus.

AVIS.

Maison Honore Gasparin, platero, rue del Rincon, on achete or vieux, argent et cuivre.

POUR LE HAVRE.

Partira pour la dite destination et par engagement à la fin de ce mois de juillet, le navire français Mathilde, de bonne construction et bon voilier, double et cheville en cuivre sous le commandement du cap. Bernard: ayant grande partie de son chargement arrêté. Il prendra encore quelques marchandises pour se compléter, ainsi que des passagers qui seront très bien traités. Pour les conditions, s'adresser à monsieur de Gercs, rue de Buenos Ayres n. 153.

Le Gerant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie Constitucional, Rue du las Cámaras No. 9.